

VOTRE VISION DU TRAVAIL EN ÉLEVAGE

FILIÈRE BOVINS VIANDE



Description des exploitations enquêtées

En 2015, une enquête sur le travail en élevage a été réalisée en région Centre Val de Loire. 313 exploitations, toutes filières élevage confondues, y ont participé parmi elles, **160 exploitations ont signalé avoir un atelier bovin viande.**

Les données ci-dessous correspondent uniquement à des tendances constatées chez les participants de l'enquête et n'ont pas vocation à être représentatives de la filière locale.

Des systèmes naisseurs et naisseurs-engraisseurs bien ancrés

Les 160 élevages bovin viande ayant répondu à l'enquête sont composés de **82 élevages en système naisseurs**, **70 élevages en système naisseurs-engraisseurs** et **8 élevages en système engraisseurs.**

DES CHEPTELS DE TAILLE TRÈS VARIABLE



Le **nombre moyen** de vaches en systèmes naisseur et naisseurs-engraisseurs est de **72 vaches** (de 7 à 260 vaches).

Lorsque l'**engraissement** est présent sur l'exploitation, le nombre de places moyen est de **50 places** à l'engraissement.

Et des surfaces plus ou moins grandes

La SAU moyenne est de **165 ha** (de 9 à 570 ha) dont plus de la moitié, **95ha**, en **surface fourragère** destinée à l'autoconsommation par

Une majorité des exploitations en société

Dans ces exploitations, **97** sont sous **forme sociétaire** avec pour **48%** d'entre elles **2 associés** présents.

LES
ÉLEVEURS
ET LEUR
TRAVAIL



Des producteurs globalement satisfaits

68% des éleveurs se disent **satisfaits** de leurs conditions de travail et du volume total de travail sur leur exploitation.

72% jugent leur charge de travail **acceptable.**

Cependant : 48% estiment qu'il est **difficile** de **gérer** la **charge de travail** en période de pointe.

Description

de la main d'oeuvre

Des salariés dans 25% des exploitations

Dans ces exploitations, 1 ou plusieurs salariés à temps plein ou partiel correspondent en temps de travail à 0.5 ETP.

Mais des éleveurs travaillant en majorité sans associés ni salariés

Sur 95 exploitants sans associés, **22 emploient un ou plusieurs salariés**. Il y a donc **73 exploitations** qui ne fonctionnent qu'avec de la **main-d'œuvre familiale**.



Dans les 73 exploitations familiales, une solution de remplacement doit nécessairement être trouvée pour faire face à une absence : congés, maladie...



Vision des éleveurs

sur leur travail

Ce qu'ils aiment / Ce qu'ils n'aiment pas

Les tâches purement liées au travail avec les animaux arrivent en tête des **tâches appréciées** :



Mise-bas

Alimentation des jeunes /adultes

Récoltes/travaux des champs

Gestion de la reproduction

Paillage

Entretien des haies

Curage/raclage des bâtiments

Suivi administratif

Désinfection des bâtiments

Les **tâches** considérées comme les plus **pénibles** sont :

- 1) le suivi administratif, 2) la manipulation/contention
- 3) les mises-bas.

La mise-bas, une tâche appréciée mais qui nécessite beaucoup d'astreinte

Parmi les activités cités, la **mise-bas** représente la tâche la plus **appréciée** par les exploitants **mais** cette dernière est également une des tâches les plus **pénibles** et avec une **forte astreinte**.

Solutions et attentes

Afin de réduire la pénibilité et le temps de travail, l'équipement est la première solution citée par les exploitants, puis vient l'échange de service entre voisin.

Le temps ainsi gagné permettra pour **77%** des éleveurs d'avoir plus de temps à consacrer à leurs familles.

Le parc de contention : un outil intéressant mais à bien réfléchir

La mise en place d'un parc de contention est également une des solutions mise en place sur de nombreuses exploitations.

En effet, **71%** des éleveurs enquêtés sont **équipés** avec en majorité un **parc de contention fixe**.



Malgré la présence de parcs, la manipulation et la contention des animaux sont citées parmi les tâches les plus pénibles. Cela peut traduire que la présence seule d'un tel équipement n'est pas toujours suffisante mais qu'il faut entreprendre une vraie réflexion sur la circulation des animaux et la sécurité de l'éleveur lors de sa conception.

Afin de faciliter le travail de mise-bas, beaucoup de solutions existent avec la mise en place de **caméra de surveillance** pour limiter l'astreinte et la mise en place de **case de vêlage** dans les bâtiments par exemple.